



Culture : CCTDC : Face à la ministre, Villes de France mobilisée pour faire vivre la culture localement



Dans le cadre du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), organe de dialogue entre le ministère de la Culture et de la Communication et les associations nationales d'élus locaux, Villes de France a porté la voix des collectivités de taille infra-métropolitaine. En présence d'élus représentant l'AMF, France urbaine, les maires ruraux, l'Association des maires de villes et banlieues de France (AMVBF) et la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais et présidente de Villes de France, a rappelé que la culture est essentielle dans les villes afin d'assurer l'épanouissement des citoyens et notamment de la jeunesse. Alexandre Malfait, adjoint à la culture et à l'attractivité territoriale à Arras, a soutenu les positions de Villes de France à ses côtés.

Deux axes clés pour la nouvelle ministre : l'enfance et la culture populaire

Audrey Azoulay, nouvelle ministre de la Culture et de la Communication, a ouvert son discours en réaffirmant que le ministère se veut d'abord celui des artistes et porte des interrogations de moyens et de résultats. La ministre a souligné le caractère essentiel du CCTDC comme espace de dialogue permettant notamment d'échanger sur les attentes des collectivités. En clôture de cette séance plénière, la ministre a évoqué « une colonne vertébrale de la culture » qui persiste en dépit « d'un affaiblissement de l'armature générale », et rappelé que « l'année tragique de 2015 amène les acteurs de la culture à se réinventer collectivement ». Enfin, le ministère a donné deux axes forts pour la fin du mandat que seront l'enfance et la culture populaire.

Concertation et rayonnement des territoires dans un contexte contraint

Caroline Cayeux, présidente de Villes de France, a relevé trois enjeux essentiels pour les collectivités locales que sont la nécessité d'une co-construction de projets culturels, la loi NOTRe maintenant la culture comme compétence partagée, mais aussi la pression qui s'exerce sur les budgets dans un contexte contraint, et enfin l'optimisme des territoires en faveur d'un rayonnement de la culture notamment via le patrimoine et les festivals.

Réengagement financier dans les conservatoires et critères du ministère

Tout en réaffirmant la satisfaction de Villes de France face au réengagement de l'Etat dans les conservatoires, elle a soulevé la demande de l'association de voir ce soutien financier renforcé et pérennisé. Le ministère a annoncé les quatre critères conditionnant le soutien financier de l'Etat aux conservatoires:

- favoriser l'ouverture à la diversité sociale,
- renouveler les pratiques collectives,
- ouvrir les champs disciplinaires,
- travailler en réseau avec le tissu culturel local.



[Visualiser l'article](#)

Assises territoriales de la culture

A la suite des annonces ministérielles sur la tenue d'assises territoriales de la culture au printemps 2016, la présidente a formulé le souhait de Villes de France d'une construction de ces assises comme des espaces de dialogue pour une vision partagée de la culture et d'une prise en compte des villes de taille infra-métropolitaine dans l'organisation de ces assises. Ces villes, fréquemment volontaristes tout en restant pragmatiques, sont en effet des pivots de l'animation d'un territoire en matière de culture et de sport.